

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL QUOTIDIEN DU CAIRE ET DE PORT-SAÏD

Directeur Politique
P. Giraud
RÉDACTEUR EN CHEF

ABONNEMENTS
EGYPTE, un an 60 Fr.
ETRANGER, » » 75 »

BUREAU
Imprimerie J. Serrière
Rue de l'Ancien Tribunal au Caire

INSERTIONS
ANNONCES. 50 centimes la ligne.
RECLAMES. 2 francs »

Directeur Administratif
J. Serrière
PROPRIÉTAIRE GÉRANT

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1^{re} Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Administration des Postes Egyptiennes

A la suite des mesures quarantaines qui viennent d'être prises par l'Autorité Sanitaire, le service des passagers d'Ismailia pour Port-Saïd, par bateaux-poste, est suspendu, tant que ces mesures resteront en vigueur.
Alexandrie, le 21 juillet 1883.



REGIO CONSOLATO D'ITALIA, in CAIRO

Nell'interesse della salute pubblica e ad utile norma dei signori delegati sanitari in generale, il sottoscritto pubblica i savî provvedimenti che vennero presi nel quartiere del Vecchio Cairo dal signor Cesare Caprara, delegato italiano, e signor Alberto Ismailun, delegato austro-ungarico :

1. Vietare il passaggio per il quartiere ai convogli funebri provenienti da Ghiseh ;

2. Impedire in modo assoluto che venga data sepoltura ai morti nei recinti delle chiese e dei conventi cofti, giacchè questi sono posti nel cuore dei quartieri; ad essi sono addossate le case, e nei conventi stessi dimorano numerose famiglie ;

3. Disinfettare immediatamente e coprire di calce viva le sepolture dei colerosi che già fossero stati sotterrati senza precauzioni in quei conventi ;

4. Disinfettare ed ordinare un servizio quotidiano per la pulizia della così detta Piazza del Pesce, che, a tener conto del numero delle vittime del colera, si può affermare essere un focolare del morbo ;

5. Emanare ordine severo di seppellire debitamente e senza dilazione cadaveri colerosi, e così evitare la produzione di miasmi ;

6. Si decise, dietro dichiarazione del medico, di fare domanda di due aiutanti ed un medico, considerandosi egli incapace di tener fronte da solo a tutti i bisogni del servizio ;

7. Si è costituito un comitato esecutivo ed uno di sorveglianza; quest'ultimo deciderà quali misure debbansi prendere, e, fatto un rapporto, lo trasmetterà giornalmente al comitato esecutivo per l'effettuazione delle dette misure ;

8. Il comitato di sorveglianza si riunirà giornalmente al Caracol dalle ore 5 alle 6 pom. ;

9. Si concessero pieni poteri al comitato esecutivo per la disinfezione immediata e pulizia del quartiere ;

10. Avendo dichiarato il medico della località mancare egli assolutamente di disinfettanti e medicamenti opportuni, si decise di fare immediatamente domanda alla polizia, che gli venga concesso tutto l'occorrente farmaceutico ;

11. Si proibì il lamentevole salmodiare delle donne nell'interno delle case, e l'accompagnamento dei morti al cimitero.

Cairo, 21 luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

REGIO CONSOLATO D'ITALIA in CAIRO

ELENCO

dei signori Delegati sanitari italiani coll'indicazione del quartiere a cui sono addetti.

QUARTIERE ESBEKIEH

Boccaro Cesare,
Figari Enrico.

QUARTIERE BAB-EL-SCIARIEH

Ventura Fortunato,
Sandretti Celestino.

QUARTIERE ABDIN

Gasperoni Giuseppe,
Fatta Roberto.

DARB-EL-GAMAMIS

Viligiardi Corradino,
Buslacchi Tommaso.

DARB-EL-AHMAR

Biagiotti Adolfo,
Conti Milziade.

GAMELIEH

Bandini Antonio,
Massone Luca.

MUSKI

Cartoni Oreste,
Bargigli Oreste.

KALIFA

Drosso Costantino,
Sasso Alfonso.

BULAC

Palladino Giuseppe,
Benisti Renato.

VECCHIO CAIRO

Caprara Cesare,
Manusardi Emilio,

SCIUBRA

Praga Cesare,
Galeazzi Galeazzo.

ABASSIEH

Morpurgo Alberto,
Carlo Gustavo.

Cairo, 19 luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

REGIO CONSOLATO D'ITALIA, in CAIRO

I signori Delegati sanitari italiani cui, per l'assenza loro di casa, non potè essere jeri comunicata la circolare di questo Ufficio del 19 corrente al N° 337, vengono avvertiti che nelle

stazioni sanitarie dei quartieri loro rispettivamente affidati, stabiliti presso i corpi di guardia di ogni singolo quartiere (caracol), saranno informati delle loro attribuzioni e di tutto ciò che riguarda il loro filantropico ministero.

Cairo, 20 Luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

REGIO CONSOLATO D'ITALIA, in CAIRO

Il sottoscritto avverte i propri connazionali che, quando sia necessario il trasporto di cadaveri di colerosi, si devono rivolgere alla stazione sanitaria stabilita nel corpo di guardia (caracol) di ogni rispettivo quartiere.

Cairo, 20 Luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

REGIO CONSOLATO D'ITALIA IN CAIRO

I signori :

- Boccaro Cesare,
- Figari Enrico,
- Sandretti Celestino,
- Ventura Fortunato,
- Fatta Roberto,
- Gasperoni Giuseppe,
- Viligiardi avvocato Corrado,
- Buslacchi Tommaso,
- Biagiotti Adolfo,
- Conti Milziade,
- Bandini Antonio,
- Massone Luca,
- Bargigli Luigi,
- Cartoni Oreste,
- Sasso Alfonso,
- Drosso Costantino,
- Palladino Giuseppe,
- Benisti Renato,
- Manusardi avvocato Emilio,
- Caprara Cesare,
- Praga Cesare,
- Galeazzi ingegnere Galeazzo,
- Morpurgo Alberto,
- Carli Gustavo,

vengono avvertiti, che la loro scelta a delegati sanitari italiani venne fatta ufficialmente conoscere a questo signor Prefetto di polizia, e che, al più presto possibile, verranno informati delle loro attribuzioni, e verrà loro dato un distintivo o documento per essere ovunque riconosciuti in dettalo qualità. Il sottoscritto intanto ha l'onore di pregarli a voler considerare quest'avviso come un'autorizzazione ad esercitare se ed ove urgenza si presenti, il benemerito ufficio, che con tanta filantropica premura si compiacquero accettare.

Cairo, 16 luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

SOCIETA' OPERAIA ITALIANA

DI
MUTUO SOCCORSO di CAIRO

I componenti la Società Operaia sono avvertiti che, per deliberazione presa dal Consiglio della Società stessa, fino da quest'oggi fu organizzato

nel nostro locale di residenza un regolare servizio di turno fra i nostri soci, onde potere dare un pronto soccorso a coloro che disgraziatamente ne potessero avere bisogno.

Cairo, li 19 luglio 1883.

Per il Presidente
A. BANDINI.

Il Segretario
E. BOCCARA.



CONSULAT de FRANCE AU CAIRE

LISTE des membres désignés pour faire partie des Commissions de quartier :

HELOUAN :

Olivier Ruinard délégué.

CHOUBRAH :

Pitet fils délégué.
Buraït suppléant.

FAGGALAH :

Adolphe Linat de Bellefonds délégué.

(OUALI) :

Frédéric Biacchi suppléant.

VIEUX-CAIRE :

Garnier délégué.
Defraire suppléant.

BOULACQ :

Prioley délégué.
Pazery suppléant.

KHALIFAH :

Mohamed-El-Naggar délégué.
El Chabani suppléant.

MOUSKI :

Giraud Paul délégué.
Jalabert suppléant.

BAB-EL-CHARIEH :

Maillet délégué.
Tatry suppléant.

SAIDA-ZENAB :

Coulomb (Edouard) délégué.
Ahmed ben Mehel suppléant.

ABDIN :

Barrière bey délégué.
Patrigot suppléant.

EZBÉKIEH :

Santerre des Boves délégué.
Hany Victor suppléant.

DJEMALIA :

Fargier délégué.
Mons suppléant.

DARB-EL-AHMAR :

Richard Devincenzi délégué.
Hadj ben Hadj suppléant.

Le Caire, le 19 juillet 1883.

PAUL TAILLET.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE
Secours Mutuels et de Bienfaisance, du Caire.

Le Conseil d'administration de la Société Française de secours mutuels et de bienfaisance du Caire fait appel à tous ses membres et à tous les Français, qui voudraient bien lui prêter leur assistance pour le fonctionnement d'un comité de secours, organisé dans le but de donner promptement des soins à ceux de ses compatriotes qui pourraient être atteints par le fleau.

Le siège du comité est au bureau de la Société, où chacun est prié de se faire inscrire à partir de demain 18 courant.

Le président
H. KARCHER.



CONSULAT GÉNÉRAL D'AUTRICHE-HONGRIE

Liste des Délégués sanitaires.

- S. E. Blum Pacha,
- Baruch M.
- Avocat Comperghi J.
- Ismalun A.
- Kelluer G.
- Krieger A.
- Morpurgo A.
- Nasra J.
- Pinto J.
- Zariffa D.

ADMINISTRATION

DES
CHEMINS DE FER ÉGYPTIENS

AVIS

Par suite d'une décision du Conseil Sanitaire d'Alexandrie, un cordon a été établi autour de cette ville et de ses faubourgs.

En conséquence, il ne sera plus délivré des billets d'aucune Station pour les Stations au delà de Kafr-Dawar.

Les Trains N° 3 et 7, 2 et 8 seront supprimés à partir du 20 Juillet et jusqu'à nouvel ordre.

Les Trains N° 1, 5 et 9 s'arrêteront pendant une demi-heure à Kafr-Dawar où il a été établi une Station Médicale de Désinfection pour le Personnel des Trains, de la Poste et les Voyageurs autorisés à franchir le

cordons, c'est-à-dire MM. les Consuls Généraux et Consuls, MM. les Ministres ainsi que les personnes domiciliées à Alexandrie, lesquels devront obtenir un *laisser-passer* spécial de la Préfecture de Police du Caire.

Le train n° 9 sera dirigé sur Gabbari avec la Poste, au lieu de se rendre à Bab-el-Ghedid.

Ce train sera affecté aux voyageurs se rendant en Europe. Ces Voyageurs devront être munis d'un *laisser-passer* spécial délivré par la Préfecture de Police du Caire ou par le Chef de Police de la ville où ils résident. Ils devront prévenir de leur présence le Chef de Station de Kafr-Dawar afin que ce dernier donne au Mécanicien les ordres nécessaires pour que le Train franchisse la Gare de Gabbari sans arrêt et se rende directement sur les Voies du Môle. De ce point les Voyageurs auront à pourvoir à leur transport par barque à bord du Bateau sur lequel ils doivent s'embarquer, leur stationnement dans la ville n'étant pas autorisé.

Les marchandises continueront comme par le passé à être acceptées pour Alexandrie (colis de grande vitesse) ou Gabbari (marchandises à petite vitesse).

Le Caire, le 19 Juillet 1883.

L'Administrateur de Service,
TIMMERMAN.

ADMINISTRATION
DES
POSTES EGYPTIENNES
DIRECTION LOCALE du CAIRE

AVIS

La Direction locale des Postes, par suite des conditions hygiéniques dans lesquelles se trouve actuellement notre ville, afin de sauvegarder autant que possible la santé du personnel postal, sans toutefois porter atteinte aux justes exigences et aux intérêts du Public, a l'honneur de porter à la connaissance de tous ceux que cela pourrait intéresser, qu'elle vient de modifier l'horaire des Bureaux de la façon suivante:

A partir de Midi et demi, tous les guichets de l'Administration seront fermés, pour ne se rouvrir qu'à 4 heures du soir; après quoi, le service reprendra sa marche régulière, comme d'habitude.

Cette disposition, qui commencera à être appliquée des demain, 23 courant, n'est que provisoire, et elle sera abolie, aussitôt que les circonstances le permettront.

Caire, le 22 juillet 1883

Le Directeur Local
VALLE

NOUVELLES DE L'ÉPIDÉMIE

Le Conseil des Ministres réuni au Caire, sous la présidence de S.E. Chérif Pacha, a décidé de faire évacuer les quartiers contaminés de Boulaq.

On profitera des immenses locaux disponibles à Tourah, pour y loger toute la population du faubourg du Caire, qui habitait ces huttes, ces cabanes horri-

blement malsaines, tant visitées depuis trois jours par le fléau

A l'heure où paraîtront ces lignes, plus de 1500 personnes seront installées dans les immeubles qui ont été disposés pour les recevoir.

Le Gouvernement a pris toutes les mesures pour que les approvisionnements soient faits avec régularité, afin que ces malheureux ne souffrent de rien.

Il a été décidé, en outre, que tous les propriétaires des terrains sur lesquels sont construites les huttes en question, devront se rendre en personne ou par délégué sur les lieux mêmes, et là, en présence et avec le concours d'ingénieurs du Gouvernement, il sera procédé à une expertise, pour établir la valeur des gourbis, cabanes ou huttes qui s'y trouvent actuellement.

Cette opération est nécessaire pour pouvoir établir le montant de l'indemnité à laquelle auront droit les dits propriétaires, du fait de la destruction des constructions leur appartenant.

Ceci fait, on démolira, ou on incendiera toute la partie de Boulaq qui, depuis ces jours derniers, a figuré comme chiffre le plus élevé sur les bulletins mortuaires cholériques.

Ces mesures que nous venons d'indiquer ci-dessus, seront également appliquées à toutes les autres parties du Caire qui contiennent des huttes, des cabanes ou des gourbis. Tout ce travail d'assainissement devra être terminé dans les 48 heures.

M. Roussel, Commissaire aux Domaines de l'Etat, a délégué un de ses employés, pour aller choisir un emplacement à Hérouan, sur lequel seraient dressées des tentes destinées à abriter le personnel de cette administration.

Alors que 1500 personnes de Boulaq, avaient été déjà installées à Tourah, l'autorité anglaise a protesté; on avait, dans une pensée généreuse, réservé Tourah pour les troupes de l'armée d'occupation.

Il a été, en conséquence, décidé que le restant des habitants de ce quartier serait interné au Barrage.

Touk, 21 juillet, matin.

Nous avons eu un mort par choléra.

Mansourah, 21 juillet, 5 h., soir.

Nous avons eu aujourd'hui 12 cas nouveaux, dont 8 mortels; sont morts également 7 anciens atteints.

Ghizeh, 21 juillet, 6 h., soir.

Nous avons eu 13 décès jusqu'à 6 heures du soir.

Damiette, 21 juillet, 9 h. soir.

Sur 63 cas, nous n'avons eu que 4 décès.

Tantah, 21 juillet, 7 h., soir.

Nous avons eu 2 cas mortels.

Zifteh, 21 juillet, 10 h. soir.

Jusqu'à 6 h. du soir, nous avons eu cinq décès cholériques.

Menzaleh, 19 juillet.

Dans la journée, nous avons eu 8 décès.

Chibin-el-Com, 21 juillet, 7 h. soir.
De 8 h. du matin jusqu'à 6 h. du soir nous avons eu 50 décès cholériques.

Zifteh, 21 juillet, 7 h. soir.
6 morts par choléra.

Mahallet-Kébir, 21 juillet, 7 h., 40 soir.
17 décès cholériques, aujourd'hui, jusqu'à 6 heures du soir.

Samanoud, 21 juillet, 8 h. soir.
12 cas; 8 décès.

Tantah, 21 juillet, 3 h., soir.
Les morts à Chobrar, jusqu'au soir, sont au nombre de 8.

Mansourah, 21 juillet, 4 h., soir.
Un télégramme de Mit-Gamar annonce 11 morts par choléra, dont 3 à Mit-Gamar et 5 à Dagadous.

Mansourah, 22 juillet, 8 h., matin.
10 morts par choléra.

Le frère de S.E. Hamdy bey, Aly bey, professeur adjoint de chimie à l'école de médecine de Kars-el-Aïn est mort du choléra la nuit passée; il n'était âgé que de 32 ans.

Nous offrons nos respectueux compliments de condoléance à S.E. Hamdy bey.

Le Conseil de santé et d'hygiène publique fait appel à tous les médecins libres européens et indigènes de la ville du Caire, pour lui prêter leur concours, dans les pénibles circonstances actuelles.

Nous croyons inutile de dire que leurs peines et soins seront largement rétribués par le Gouvernement.

Conseil de Santé et d'Hygiène Publique.

BULLETIN SANITAIRE

du 21 JUILLET 8 h. a. m. au 22 JUILLET même h

	4 décès par choléra
Damiette	4
Mansourah	33
Samanoud	17
Chirbine	1
Talka	—
Menzaleh	8
Zifteh	11
Chobar-el-Kamleh	—
Mit-Gamar	10
Chibin-el-Com	93
Mehalleh-el-Kébir	26
Port-Saïd	0
Alexandrie	0
Tantah	5
Toukh(Gallioubieh)	1
Fakous	—
Beni-Souef	—
Soufia	7
Téla (Menoufieh)	—
Ghizeh	33
Caire	381

	216 décès par choléra.
Savoir: Boulac	216
Vieux Caire	32
Choubra	31
Saïda Zenab	5
Abdin	34
Ezbékiah	30
Bab-el-Charieh	8
Hôpital	16
Halifa	2
Musky	2
Darb-el-Ahmar	1
Gamalieh	1
Abassieh	3
	381

Le Caire, le 22 Juillet 1883, midi.

Le Président,
D' SALEM.

CONSEILS

VI

Pour le transport des cadavres, il est urgent de désinfecter d'abord le cadavre lui-même, soit en le badigeonnant avec un lait de chaux chlorurée, soit en l'aspergeant avec une solution de sulfate de fer et en l'enveloppant complètement dans un linceul imbibé dans une solution du même sel. Ensuite, mettre dans le fond de la bière 3 ou 4 kilog. de sciure de bois ou de poussière contenant 1/7 ou 1/8 de chlorure de chaux.

Le chlorure de zinc serait excellent pour imbibier le linceul; mais on n'en trouverait pas, sur place, en quantité suffisante. Le prix en est, du reste, assez élevé.

On devrait donner l'ordre aux sergents de ville d'empêcher les attroupements autour des malades qui tombent dans la rue.

NOUVELLES DIVERSES

Le chroniqueur de la *Petite Gironde* donne une précieuse recette pour détruire les puces:

Vous mettez sur votre cheminée une pincée de tabac à priser; quand la puce passe, elle éternue, et comme elle a la tête fort près du marbre, en éternuant, elle se brise le crâne.

Sans nier précisément l'efficacité de ce procédé, je rappellerai que Commerson en avait découvert un plus ingénieux encore. Quand vous avez aperçu une puce dans votre chambre à coucher, disait ce penseur, sortez doucement sur la pointe du pied et fermez derrière vous la porte à double tour. Au bout de huit ou dix jours, la puce sera affamée; alors entr'ouvrez prudemment la porte, l'insecte éperdu se précipitera de ce côté pour sortir. Choisissez le moment propice et refermez la porte violemment. La puce sera écrasée entre la porte et le chambranle et vous en serez débarrassé.

C'était simple et décisif, comme on voit.

LA QUESTION DU TONKIN

On écrit de Londres, 28 juin, à la *Correspondance politique*:

L'affaire du Tonkin continue à préoccuper le Foreign-Office. Dans les sphères gouvernementales de Londres on se plaint à reconnaître l'habileté diplomatique du marquis de Tseng, qui a déjà eu plusieurs entretiens avec lord Granville. Le Cabinet de Saint-James — cela va de soi — désire vivement empêcher une guerre franco-chinoise, qui porterait un préjudice sensible au commerce anglais. Il a déjà offert ses bons offices au gouvernement français; ses ouvertures n'ont pas toutefois trouvé un accueil encourageant au quai d'Orsay. Le gouvernement anglais est d'autant moins disposé à s'adresser de nouveau à la France relativement à cette affaire, que les rapports de l'ambassade d'Angleterre à Paris permettent de croire que le cabinet français ne se propose nulle-

ment de précipiter les choses, et désire sincèrement s'entendre avec la Chine, afin de régler cette affaire à l'amiable.

LA QUESTION DU DANUBE

D'après les informations de la *Vorstadt Zeitung*, on peut considérer comme absolument certain que les puissances signataires du traité de Berlin ne s'écarteront en aucun point de de l'arrangement pris à Londres dans la question du Danube.

Quant à savoir quand et de quelle manière cette décision sera portée officiellement à la connaissance de la Roumanie, rien ne serait encore décidé à cet égard.

LE DRAME DE FLORIFFOUX

Nous lisons dans l'*Ami de l'Ordre*:

Deux jeunes gens, Brésiliens, étudiants en médecine à l'Université de Bruxelles, MM. Francisco Pereira de Lima, de Rio-Janeiro, âgé de 21 ans, et Rodolphe de Moraès, de Piracicaba (province de Saint-Paul), âgé de 23 ans, étaient venus passer quelques jours à Floreffe. Ils allèrent, hier matin, vers sept heures, se baigner dans la Sambre, à 250 mètres environ en aval du déversoir de Floriffoux.

Le premier, pour montrer son savoir faire de nageur, voulut passer et repasser la Sambre à la nage. Mais, à son retour, arrivé à peu de distance du bord, il cria que ses forces le trahissaient, et qu'il ne pouvait plus avancer. Perdant la tête au lieu de retourner vers la rive qu'il venait de quitter, il s'avança encore vers le milieu de la rivière.

Son compagnon, qui était tout habillé sur la rive opposée, se déshabilla ou plutôt arracha ses vêtements et se précipita au secours de Francisco. A peine l'eut-il atteint que celui-ci, dans l'énergie du désespoir de celui qui se noie, le saisit par le poignet et paralysa ainsi les mouvements de son sauveur. Une lutte s'engagea entre eux, et ils disparurent dans les flots.

Une demi-heure après, les cadavres des deux infortunés étaient repêchés à deux mètres du rivage. Le cou de Rodolphe portait des traces bleues qui lui avaient été faites par l'étreinte de la main de celui qu'il voulait sauver.

M. Rodolphe, mort victime de son dévouement, devait, l'an prochain, obtenir son diplôme de docteur en médecine. C'est un élève distingué de l'Université de Bruxelles.

LE TRAITÉ DE COMMERCE

FRANCO-GREC

Nous lisons dans le *Journal d'Athènes*:

Selon des renseignements que nous recevons de source authentique, les négociations entre notre gouvernement et celui de la République française, pour la conclusion d'un traité de commerce, sont dans une excellente voie, et il faut espérer qu'elles aboutiront bien avant l'expiration du délai de six mois fixé pour la mise à

exécution de la loi sur les droits différentiels.

Le but de notre gouvernement consiste à obtenir une diminution sensible du droit d'importation en France du raisin de Corinthe. Ce produit est considéré en France comme un fruit de dessert, et les efforts de notre gouvernement tendent à faire classer dans cette catégorie les fruits à distiller. Si nous obtenons cela, il y a lieu d'espérer que le droit d'importation sera diminué d'environ des deux tiers.

Dans tous les cas, si même on n'obtenait pas complètement cette diminution, nous n'en sommes pas moins sûrs de la prochaine conclusion du traité de commerce, qui accordera au commerce grec, en France, les droits de la nation la plus favorisée.

UN MARCHÉ D'ESCLAVES

Qui le croirait? Au Maroc, à Tanger, à quelques lieues seulement de Gibraltar, on peut encore aujourd'hui assister à la traite publique des esclaves, et, qui plus est, cet horrible commerce a, dans cette ville, son organe accrédité, *Al-Moghreb-al-Aksa*, qui, presque tous les huit jours, annonce de nouvelles ventes de nègres. Ces ventes se font ouvertement, aux enchères publiques, sans que les autorités aient la moindre idée de s'y opposer. C'est ainsi que, dans la dernière quinzaine, trois nègres adultes ont été adjugés pour 275 fr. chacun, un petit nègre de 8 ans, pour 175 fr., et une négresse de 20 ans pour 260 francs. Et cela aux portes de l'Europe!

L'ABOLITION DU SERVAGE

Il est question de célébrer, cette année, dans le Grand-Duché de Bade, une fête qui au dire de ses organisateurs, les membres du Conseil municipal de Munich, n'aura rien de politique et pourra, en conséquence, obtenir le concours de tous les Badois: c'est le centenaire de l'abolition du servage, (23 juillet 1783) par le Grand-Duc Charles Frédéric.

LES ALLEMANDS AUX ÉTATS-UNIS

Il existe à Baltimore une Société de Secours, la *German Society of Maryland*, qui s'est imposé la tâche de venir en aide

aux immigrés allemands. Nous extrayons ce qui suit, du rapport d'un membre de la dite Société :

« Les négociants, gens instruits, etc n'ont rien à espérer ici. On ne recherche que des cultivateurs et encore, faut-il à ces derniers une chance toute particulière pour trouver de l'occupation. J'ai vu moi-même des pharmaciens, des architectes et des négociants, réduits à la mendicité, et n'ayant pris aucune nourriture depuis quelques jours. Si l'une de ces personnes tombe malade, elle est perdue dans la plupart des cas. On les fait, il est vrai, entrer dans un hôpital, mais rarement elles guérissent complètement, vu qu'on les renvoie aussitôt que possible, et alors elles périssent misérablement.

En été, pendant la moisson, les cultivateurs peuvent gagner 10, 15 dollars par mois, nourris et logés, mais en hiver, ils mènent une vie lamentable. Beaucoup de jeunes gens, faute de mieux, se font incorporer dans l'armée où ils s'engagent pendant cinq ans. Chose curieuse, ce sont presque toujours ceux qui ont fui le service militaire en Allemagne. Beaucoup d'autres mènent la vie de *tramp* (vagabond), voyagent par tous les pays, volent par-ci-par-là, et sont finalement tués à une occasion quelconque, sans que leur identité parvienne à être constatée.

Les journaux disent alors tout simplement : « Il paraît que c'était un vagabond allemand. »

CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons que quatre cas cholériques se sont déclarés dans la ruelle qui longe le mur d'enceinte de la station du Caire, du côté nord, et que trois jours se sont passés depuis, sans qu'un médecin ait fait son apparition dans ces lieux. Comme la plupart des habitations sises dans cette ruelle sont des huttes arabes, il va sans dire que les déjections des cholériques sont jetées devant les portes.

Si cette nouvelle est exacte, et nous avons tout lieu de la croire telle, nous prions qui de droit de porter remède à cette situation.

Une mesure dont on ne saurait trop louer S.E. Hussein bey Hasni, a été prise à l'égard du personnel de l'Imprimerie Nationale du Boulaq, dont les

heures de travail sont fixées de huit heures du matin à midi, pendant la durée de l'épidémie.

Dans un de nos précédents numéros, déjà très ancien, nous annoncions que le gouvernement égyptien s'occupait de rémunérer quelques employés pour travaux faits, pendant des jours fériés, et surtout la nuit, pour l'instruction du procès des chefs rebelles.

Nous apprenons aujourd'hui que l'ex-ministre de l'intérieur, ayant refusé son approbation à l'état qui lui a été présenté, le haut fonctionnaire chargé de ce travail, dans l'esprit d'équité que tout le monde lui connaît, a formulé une requête au Conseil des Ministres, pour faire rétribuer de ces travaux extraordinaires.

Nous savons que tous ces employés sont besogneux, qu'ils ne sont pas de la catégorie de ceux auxquels les économies sont permises, que, par les temps actuels, alors que les vivres augmentent, que les devoirs de la famille les forcent à prendre des mesures de précaution, ils aspirent à toucher la faible somme qu'ils ont acquise et pour laquelle ils ont été proposés.

Nous faisons des vœux pour que le Conseil des Ministres qui s'occupe, en ce moment, comme toujours, de ceux qui souffrent ou à soulager, ne perde pas de vue les employés qui supportent les conséquences de la situation, et qui ont mérité depuis plus de sept mois, une juste rémunération.

Nous signalons l'état infect du terrain situé derrière le New-Hotel. C'est un véritable dépôt d'immondices et d'ordures. Tous les Arabes de l'Esbeckieh et des alentours ont converti ce terrain en latrines publiques.

Le propriétaire ne pourrait-il être contraint de clôturer son terrain, ou, tout au moins, des gardes de police ne pourraient-ils être placés sur ce point, et d'une façon toute spéciale?

Vous ne vous douteriez jamais de la raison qui fait ajourner l'incendie des baraques de Boulaq et l'évacua-

tion de ce quartier, où le choléra sévit comme aux plus tristes jours de 1865.

MM. les propriétaires de ces affreuses baraques s'y opposent. Songez donc, en louant à 5, 6 et 7 francs par mois à de pauvres indigènes, des trous immondes où ne logeraient pas des pourceaux, ces messieurs trouvent le moyen, par la multiplicité des baraques, d'en tirer cent et deux cents livres par an.

La santé publique exige qu'on n'hésite pas une seconde, et qu'on foule aux pieds les protestations de ces propriétaires peu scrupuleux qui, d'ailleurs, seraient indemnisés.

Si les mesures ordonnées par le Conseil de Santé, tardent à être mises à exécution, nous publierons le nom des propriétaires en question, et c'est sur eux que retombera toute la responsabilité des malheurs de ce pauvre quartier.

On nous apprend que la caserne des Gardes européens de Boulaq, a vu plusieurs cas se produire.

Qu'attend-on pour agir N. A. D'.

Chassez le naturel...

L'*Egyptian Gazette*, qui a tant hurlé contre les cordons sanitaires, et qui applaudit à celui qui entoure la ville d'Alexandrie, trouve pour le justifier, des expressions véritablement cocasses.

Ce n'est pas un cordon sanitaire, s'écrie la vieille miss. c'est un cordon disciplinaire, qui protège non seulement la ville, mais le pays tout entier.

« Car, ajoute Dorothee, il ne faut pas oublier que si l'épidémie éclatait fortement dans le centre commercial de l'Egypte, le peu d'affaires qui se fait actuellement, serait complètement arrêté, et le commerce etc. »

Un autre aurait dit un mot des nombreuses victimes que faucherait l'épidémie, mais miss Dorothee n'est pas Anglaise pour des prunes, et les intérêts du commerce piment, pour elle aussi, ceux de la santé publique.

REGIO CONSOLATO D'ITALIA IN CAIRO D'EGITTO

Il sottoscritto, facente funzioni di Presidente del Consiglio di Amministrazione dell'Ospedale Europeo (Abbassieh), avverte il pubblico che, in conformità degli statuti, i colerosi non vengono ricevuti in detto ospedale. Al Lazzaretto per i colerosi tedeschi, austro-ungarici, svizzeri, francesi e Italiani si sta allestando l'ospedale Cattani.

Cairo, 22 luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

DÉPÊCHES HAVAS

Paris, 21 juillet.

L'entente au sujet du Canal de Suez est de plus en plus probable; toutefois il serait introduit les modifications suivantes :

Le nombre des Administrateurs anglais serait élevé à cinq.

La Compagnie trouverait les 200 millions nécessaires en dehors du Cabinet anglais.

DEMAIN
23 juillet
OUVERTURE
DES
NOUVEAUX
MAGASINS
F. FRANÇES

FEUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

12

QUENTIN DURWARD

CHAPITRE IV

Le Déjeuner

(Suite)

— Portez à ces dames, dit-il, une bouteille de *vernal*, en leur présentant mes très-humbles respects; et dites que Quentin Durward, de la maison de Glen-Houlakin, honorable cavalier écossais, en ce moment leur voisin, sollicite la permission de leur présenter ses hommages en personne.

Le messenger partit et revint presque aussitôt en disant que ces dames remerciaient le cavalier écossais, mais qu'elles refusaient le rafraîchissement qu'il leur avait offert, et que, quant à sa visite, elles regrettaient de ne pouvoir la recevoir, à cause de la retraite absolue où elles voulaient vivre.

Quentin se mordit les lèvres et but un verre de ce *vernal* qu'on lui avait renvoyé, et que l'hôtelier avait mis devant lui sur la table. —

Par la messe! se dit-il à lui-même, voilà un étrange pays où les marchands et les artisans sont hautains et généreux comme le sont ailleurs les nobles, et où de petites demoiselles en voyage, qui tiennent leur cour dans un cabaret, prennent des airs de princesses déguisées! Cependant, je reverrai ma jeune fille aux yeux noirs ou je jouerai de malheur! — Et ayant pris cette sage résolution, il demanda qu'on le conduisit à l'appartement qui allait être le sien.

L'aubergiste, après lui avoir fait monter un escalier en spirale, lui fit traverser une longue galerie sur laquelle s'ouvraient plusieurs portes assez semblables à celles des cellules d'un couvent, analogie qui enchantait médiocrement notre jeune héros, à qui le court essai qu'il avait fait autrefois de la vie monastique n'avait laissé que de tristes souvenirs. Au bout de la galerie, l'hôtelier s'arrêta, choisit une clef dans l'énorme trousseau qu'il portait à sa ceinture, ouvrit la porte et introduisit son hôte dans une chambre que formait l'intérieur d'une tourelle; elle était petite, il est vrai, mais propre, tranquille, garnie d'un lit et de quelques autres meubles en meilleur état qu'on ne les trouve d'ordinaire dans les auberges; elle sembla au jeune homme un véritable palais.

— J'espère que vous vous plairez ici, dit l'hôtelier; je me fais un devoir de contenter tous les amis de Maître Pierre.

— Quel heureux plongeon j'ai fait! s'écria Quentin Durward en sautant gaiement, dès que l'aubergiste se fut retiré. La fortune ne pouvait venir à moi sous une forme plus charmante ni... plus humide; en vérité, elle m'a inondé de ses faveurs.

En parlant ainsi, il s'approcha de la petite fenêtre qui éclairait sa chambre; comme elle formait sur la principale ligne du bâtiment une saillie très-prononcée, on apercevait de là, non-seulement le joli et assez grand jardin qui dépendait de l'auberge, mais encore au delà de son enceinte, un superbe bouquet de ces mûriers que Maître Pierre avait, dit-on, fait planter pour nourrir des vers à soie. D'autre part, si l'on détournait les yeux de ces objets plus éloignés pour suivre en ligne droite la muraille, on voyait en face de la tourelle de Quentin une autre tourelle semblable, et vis-à-vis de la fenêtre où il se trouvait, dans la saillie correspondante, une autre fenêtre. Or, il serait difficile à un homme de vingt ans plus âgé que Quentin de comprendre pourquoi cette fenêtre et cette tourelle intéressaient infiniment plus notre Ecossais que le beau jardin et le bouquet de mûriers; car, hélas! des yeux dont on a usé pendant quarante ans et plus ne considèrent qu'avec indifférence la petite fenêtre d'une tourelle, lors même qu'elle est entrouverte pour laisser entrer l'air et que le volet est à moitié fermé pour intercepter les

rayons du soleil, ou peut-être aussi les regards indiscrets. — lors même qu'on aperçoit suspendu, d'un côté de la croisée, un luth à demi-caché sous un léger voile de soie verte. Mais à l'heureux âge de Durward, de semblables accidents, — comme dirait un peintre, — suffisent pour évoquer mille visions aériennes, mille conjectures mystérieuses au souvenir desquelles l'homme d'un âge plus mûr sourit en soupirant et soupire en souriant.

Comme notre ami Quentin avait naturellement grande envie d'en apprendre un peu plus sur la belle voisine à qui appartenaient le voile et le luth, comme il désirait surtout savoir au moins si la propriétaire de ces objets était la même personne qu'il avait vue servir Maître Pierre avec tant de soumission, on doit bien penser qu'il n'alla point se camper effrontément à sa fenêtre pour y étaler une face curieuse; Durward connaissait mieux l'art de prendre les oiseaux. S'effaçant, au contraire, soigneusement derrière la fenêtre, il se contenta de regarder à travers les barreaux de la persienne; grâce à cette précaution, il eut d'abord le plaisir de voir un joli bras, des plus blancs et des mieux faits, prendre l'instrument suspendu, puis son oreille eut à son tour sa part de la récompense que méritait son habile manœuvre.

L'habitante de la petite tourelle, la propriétaire du voile et du luth se mit à chanter une de ces romances qu'au temps de la chevalerie,

— du moins nous nous le figurons, — les nobles dames laissaient tomber de leurs lèvres, tandis que les chevaliers et les troubadours écoutaient en soupirant. Il n'y avait pas dans les paroles assez de sentiment d'esprit ou d'imagination pour détourner l'attention de la musique, ni dans la musique assez d'art pour empêcher qu'on ne goûtât les paroles. L'air et le poème étaient si bien faits l'un pour l'autre que si les paroles eussent été récitées sans la musique, ou la musique jouée sans les paroles, ni l'un ni l'autre n'auraient eu le moindre charme. Aussi n'est-ce peut-être guère la peine de transcrire ici cette romance, qui n'a été faite que pour être chantée et non pour être lue ou récitée.

Cependant, comme ces fragments de vieille poésie ont toujours exercé sur nous une sorte de fascination, et que d'ailleurs l'air en est irréprochablement perdu, — à moins que Bishop n'ait la bonne fortune de le retrouver ou que quelque alouette n'apprenne à Stephens à le gazouiller, — nous allons, au risque de compromettre notre goût et celui de la dame au luth, donner ici ces vers dans toute leur simplicité et leur rusticité primitives.

(A suivre.)

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000
Siège Social au Caire.

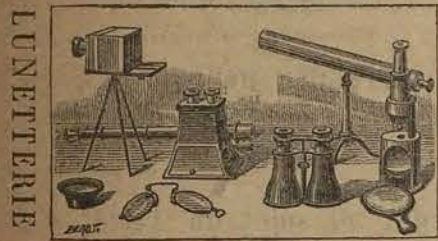
Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.
Dépôts de fonds en compte-courant
Dépôts de leurs sans fri.

MAISON FONDÉE EN 1865.
G. Süßmann.



LUNETTERIE OPTIQUE
FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES DE LA FAMILLE KHÉDIVIALE
LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel, Écaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Lorgnes-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision, Electricité de Mathématiques, de Physique et d'Argentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

G. GARUCKO ET ECONOMO
FOURNISSEURS DE S. A. LE PRINCE HASSAN PACHA

Tous les jours,
Pain Français, Allemand, Anglais et Grec.
PAIN AU LAIT
ET

BISCUIT POUR CAFÉ ET THÉ
à côté de M. Parvis, à l'arbye, entrée par la rue du Mouski.
D. 207.

BRASSERIE A.-BOHR AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE
BRASSERIE PAPPENHEIM
près Munich
à 60 fr. la Caisse de 50 Bouteilles.

AGENCE GÉNÉRALE

FINANCIÈRE, COMMERCIALE ET IMMOBILIÈRE
PALAIS MATATIA. (CAIRE)

L'Agence a pour but de traiter promptement et avantageusement toutes les affaires que ses clients lui confient.

Les Bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Elle s'occupe des : Opérations de Bour-
se, Avances sur toutes Valeurs, Achats
et Ventes de Marchandises, Ventes et
Locations d'Immeubles.

Toute personne ayant besoin de Ren-
seignements peut se les procurer gratui-
tement à l'Agence ; à cet effet elle a établi
une salle spéciale, où l'on trouvera des
Tableaux-Affiches donnant toutes les
Informations sur ses services, les
arrivées et départs des vapeurs, en plus,
elle tient à la disposition du public de nom-
breux Journaux, tant de l'Égypte, que de
l'Étranger en diverses langues, ainsi que
les télégrammes.

N. B. Suivant traité, les annonces com-
merciales pour le Journal Le Bosphore
Egyptien sont reçues par l'Agence.

JEAN MALEK

Maison Fondée en 1866.

FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS
ÉCHANGE et RÉPARATIONS

VENTE, ACHAT ET LOCATION
DE PIANOS

Esbékiah, route N° 56 — Caire.
D. 250

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et
joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations
de montres et tout travail d'orfè-
vrie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la rue neuve.

CHEMINS DE FER ÉGYPTIENS

SERVICE D'ÉTÉ

ALLER	N° OMNIBUS 1. 2. 3.	SEMI-DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
		1. 2. 3.	1. 2. 3.	1. 2.	1. 2. 3.
LE CAIRE..... D.	matin. 7. 30	matin. 9. 15	soir. 2. 45	soir. 6. --	soir. 10. --
KAFR-ZAYAT..... (A.)	10. 22	11. 40	5. 37	8. --	1. 14
..... (D.)	10. 42	11. 55	5. 57	8. 20	1. 29
ALEXANDRIE..... A.	1. 30	2. 40	8. 45	10. 50	5. 15

RETOUR	matin.	matin.	soir.	soir.	soir.
ALEXANDRIE..... D.	6. 30	8. 30	2. 30	6. --	10. 30
KAFR ZAYAT..... (A.)	9. 20	11. 10	5. 18	8. 30	2. 05
..... (D.)	9. 40	11. 25	5. 38	8. 50	2. 20
LE CAIRE..... A.	12. 30	1. 50	8. 30	10. 50	5. 20

Ligne de Suez.

ALLER	OMNIBUS 1. 2. 3. classe	entre BENHA et ZAGAZIG MIXTE	entre BENHA et ZAGAZIG MIXTE
		2. classe.	1. et 2. classe.
ALEXANDRIE..... D.	matin. 6. 30	soir. 10. 30	soir. 6. --
LE CAIRE..... D.	8. 30	7. 30	6. --
BENHA..... D.	11. 30	matin. 9. 30	10. 15
ZAGAZIG..... (A.)	1. --	10. 54	"
..... (D.)	1. 55	"	"
ISMAILIA..... (A.)	2. 15	"	"
..... (D.)	4. 16	"	"
SUEZ..... (D.)	4. 26	"	"
..... (A.)	6. 45	"	"

RETOUR	OMNIBUS 1. et 3. classe.	entre ZAGAZIG et BENHA MIXTE	entre ZAGAZIG et BENHA MIXTE
		2. classe.	1. et 2. classe.
SUEZ..... D.	matin. 9. 15	matin.	soir.
ISMAILIA..... A.	11. 35		
ZAGAZIG..... D.	11. 45	soir. 6. 45	5. --
BENHA..... (A.)	2. 05	8. 15	6. 25
LE CAIRE..... (D.)	2. 25	soir. 12. 30	8. 30
ALEXANDRIE..... A.	3. 20	1. 30	10. 50
MANSOURAH..... A.	4. 45		10. 50
	8. 45		"
	5. 45		"

HENRY WM NESFIELD

MAISON MATATIA,
LE CAIRE.

AGENT POUR

BRITISH ELECTRIC LIGHT COMPANY,
SOCIÉTÉ DU DELTA L.J. NIL,
EDWARD EASTON Esq.,
F. V. NICHOLLS & Co.
BELFAST ROPE WORK Co., Limited.

AVIS

Durant mon séjour en Angleterre M.S. Jappa
agira comme mon Agent pour représenter les
différentes Compagnies et Personnes dont j'ai
suis l'Agent au Caire. M. Jappa est mon fondé
de pouvoir suivant procuration enregistrée et
continuera les Affaires comme par le passé.
HENRY W. NESFIELD
Caire, 14 Juillet 1883.

RESTAURANT-CLUB

AVIS

P. Sudreau a l'honneur d'informer sa clien-
tèle que le **Restaurant-Club** sera fermé au
Public pendant la Saison d'Été et que la Réou-
verture aura lieu le 1er octobre prochain.
Malgré cette fermeture il se tient entière-
ment à la disposition du Public et se charge
des Repas sur commandes comme par le passé.
P. SUDREAU.

ADMINISTRATION

DES
PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ



SERVICE ACCÉLÉRÉ ENTRE:
ALEXANDRIE ET CONSTANTINOPLÉ

Voie du Pirée et Smyrne en 4 jours 1/2.
Ligne directe entre Alexandrie
et Athènes, 2 jours.

Départ d'Alexandrie pour Constantinople
chaque Mercredi à 10 h. a. m. avec escale au
Pirée, à Smyrne, à Mételin et aux Dardanelles.
La nourriture est comprise dans le prix de
passage de 1^{re} et 2^{me} classe. Une réduction de
15 0/0 est accordée pour les billets de famille,
de trois personnes au moins aller et retour,
pour les billets simples aller et retour, la re-
mise est de 10 0/0.

Service de table de 1^{er} ordre.

Les Paquebots employés pour cette ligne
possèdent les aménagements et tout le confort
désirables pour Messieurs les passagers. Un
docteur et une femme de chambre sont atta-
chés au service de chaque Paquebot.
S'adresser pour passages, groups et mar-
chandises à l'Agence située à la Marine.

Les Paquebots-Poste Khédivié, dans la mer
Rouge, quittent Suez chaque Vendredi à 10 h.
du matin, après l'arrivée de la malle de Briu-
disi, pour Djedda et Souakin, et le Vendredi de
chaque 15 jours pour Massawa, Hodeida, Ader-
Tadjura, Zeila et Berbera.

D. 206.

IMPRIMERIE FRANCO-EGYPTIENNE J. SERRIÈRE

Rue de l'Ancien Tribunal, au Caire

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS POUR ADMINISTRATIONS

FOURNISSEUR DE LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES -- LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

GRAND CHOIX DE CARACTÈRES ENTIEREMENT NEUFS, FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

ATELIERS DE RELIURE -- FABRIQUE DE REGISTRES -- PAPETERIE

AGILITÉ DANS L'EXÉCUTION DES COMMANDES

TRÈS-PROCHAINEMENT,

Réouverture des Ateliers de Port-Saïd

Rue du Cercle, derrière le Consulat de S. M. Britannique